

Ministère de l'Agriculture
de la
Province de Québec

Service de l'Horticulture

Québec, 25 février, 1938.

Monsieur le sec.-trésorier,
Corp. mun. du village,
ST. ANTOINE DELONGUEUIL, Chambly.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement continuera encore cette année son encouragement à l'oeuvre des jardins-ouvriers dans cette province.

Afin de prévenir tout abus, les autorités du Ministère de l'Agriculture ont décidé de ne plus accorder, comme par le passé, aux demandes d'établissement de jardins-ouvriers qui pourraient nous venir des associations ouvrières, sociétés de charité ou de particuliers.

Les demandes pour ces jardins et les listes de noms des aspirants devront dorénavant nous être transmises, en bonne et due forme, directement par la corporation municipale de chaque ville ou village industriel affecté par le chômage. Nous demandons donc avec instance au conseil municipal de vouloir bien tenir compte des suggestions que nous lui faisons dans la circulaire incluse.

Si nous exigeons que les conseils municipaux se rendent responsables du choix des personnes auxquelles ils nous prient de faire des distributions de semences, c'est pour empêcher la répétition des abus que nous avons constatés après coup dans le passé. Nous ne saurions donc trop vous recommander de prendre toutes les précautions voulues afin de n'inscrire sur vos listes que les noms de chômeurs nécessaires qui disposent d'un terrain convenable pour l'établissement d'un jardin de famille.

Nous tenons également à prévenir dès maintenant votre conseil municipal que nous lui surprimerons désormais toute distribution, s'il est constaté, au cours de la prochaine saison que des semences ont été obtenus sous de fausses représentations, soit pour être revendues ou échangées. Vous conviendrez avec nous que cette politique du gouvernement est trop dispendieuse pour que des personnes autres que les chômeurs qui en ont strictement besoin, puissent en bénéficier.

Dans l'espoir que votre corporation municipale fera tout en son pouvoir pour nous aider à rendre aussi fructueuse que possible cette oeuvre éminemment bienfaisante des jardins-ouvriers, je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué,


J.-H. Lavoie,
Chef du Service de l'Horticulture.

JARDINS OUVRIERS

But principal - Contribution du gouvernement de Québec -
Suggestions touchant leur établissement.

But.- Les jardins-ouvriers ont pour but principal de permettre aux chômeurs nécessiteux de s'occuper à la production de leur approvisionnement de légumes.

Contribution du gouvernement.- Elle consistera: 1.- dans la distribution gratuite de graines de légumes, jusqu'à concurrence du montant d'argent voté à cette fin.; 2.- dans la diffusion des renseignements cultureux par l'entremise d'instructeurs qui seront chargés de présider au choix du terrain, à sa préparation et à la conduite des cultures.

Suggestions.- Pour que le travail de ceux qui cultiveront des jardins, soit pleinement profitable, et afin que les argents dépensés par les municipalités et le gouvernement, pour leur établissement, le soient de la façon la plus efficace, il importe:

1.- de grouper le plus grand nombre possible de jardins sur des pièces de terre propres aux cultures, situées à proximité de prises d'eau, d'accès facile et suffisamment protégées contre l'invasion des animaux;

2.- que les conseils municipaux qui le peuvent, fassent transporter et déposer, sans tarder, près de ces terrains, du fumier, du terreau ou des balayures de rues, en quantité suffisante pour le besoin des cultures;

3.- qu'un comité composé de représentants du conseil municipal soit formé en vue de dresser la liste (noms et adresses) des personnes sérieusement décidées à cultiver, et de nommer quelqu'un qui soit chargé de recevoir et de distribuer les semences, etc.

4.- que les terrains en friche ne soient labourés qu'après que le gazon en aura été complètement haché et réduit en miettes par des hersages énergiques faits dans tous les sens;

5.- que la superficie de chacun des jardins soit délimitée au moyen de piquets portant le numéro d'inscription de chacun des aspirants;

6.- que les conseils municipaux qui désirent faire bénéficier leurs chômeurs nécessiteux de la distribution de semences, veuillent bien le faire sous le plus court délai, en se servant pour cela des feuilles ci-incluses qu'ils devront remplir et adresser au soussigné.

J.-H. LAVOIE,
Chef du Service de l'Horticulture,
Ministère de l'Agriculture,
Q U E B E C.

Liste des personnes qui désirent recevoir
des séries de graines de jardin.

Paroisse St-Antoine de Longueuil, Comté de Chambly,
(Nom de la municipalité) (comté)

Adresse d'expédition Rodrigue Charron, Longueuil Cité, C.N.R.
(Nom du receveur)

(Adresse postale)

(Station du chemin de fer)

No.d'ins- cription	Noms des aspirants	Adresse
	Arthur Bertrand	Mackayville, Par. Longueuil
	Charles Portugal	" "
	H. Brewster	" "
	P. Mayer	" "
	J.B. Robert	" "
	E. Bélanger	" "
	L. Blanchette	" "
	Alex. Stebenne	" "
	A. DeJonghe	" "
	P. Clarke	" "
	R. Watts	" "
	A. Lauzon	" "
	Arthur Charbonneau	Longueuil Annex, Par. Long.
	Anthime Bonin	" "
	James Hill	" "
	Lucien Latour	" "
	Etienne Auger	" "
	Léonide Lavoie	" "
	Antonio Deshaies	" "
	Joseph Gauvin	" "

INDICATIONS

La collection des graines de légumes comprend les 14 espèces suivantes:-

<u>ESPECES</u>	<u>VARIETES</u>	<u>QUANTITES</u>	
Betterave	Détroit	1/2 once	} Ces quantités suffisent à l'ensemencement d'une parcelle de 60' x 60' ou d'un dixième d'arpent carré.
Carotte	Nantaise	1/3 "	
Citrouille	Petite sucrée	1/6 "	
Chou de Siam	Westbury	1/3 "	
Concombre	Parfait de Davis	1/6 "	
Chou d'hiver	Dancois à pomme ronde	1/8 "	
Haricots-beurre	Brittle Wax, Pencil Pod.	1/3 lb ⁰⁰	
Haricots secs	Valentine	1/3 "	
Laitue	Sans rivale	1/10 once	
Oignon	Rouge Wethersfield	1/2 "	
Poireau	Monstrueux de Carentan	1/8 "	
Pois	Thomas Laxton	1/2 lb ⁰⁰	
Radis	Rond rouge à bout blanc	1/2 once	
Tomate	Super Bonny Best	1/16 "	

REMARQUES :-

Ces semences sont envoyées par le gouvernement jusqu'au lieu (gare ou quai) de destination indiqué par l'adresse d'expédition; mais les frais de transport et de distribution, à partir de ce lieu, restent à la charge de la municipalité.

Pour informations supplémentaires, s'adresser à

J. H. LAVOIE,

Chef du Service de l'Horticulture,
Ministère de l'Agriculture,
Q U F B E C.